

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le samedi 4 Février 2023 à 19H,
salle René Cassin,
Allée des Platanes
à THORIGNÉ-FOUILLARD

Ordre du jour :

- rapport d'activité saison 2022
- bilan financier 2022
- budget 2023
- cotisations 2023
- Investissements
- changement de Trésorier
- questions diverses

Le comité directeur,

Article 6 des statuts : "est électeur à l'assemblée générale tout membre actif ou d'honneur, adhérent depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations, et âgé de plus de 16 ans au jour du vote. Le vote par procuration ou par correspondance est admis. Chaque membre dispose d'une voix".

POUVOIR

Je soussigné :

membre de THORIGNÉ EAUX VIVES et demeurant à : Le Plessis

donne pouvoir à : Marie

pour me représenter lors de l'assemblée générale du 4 Février 2023. Pour cela, prendre connaissance de tous documents et renseignements, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes discussions, émettre tous votes, signer toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à :

Thorigné

le : 25/01/23

signature :

Deolha

TEV - THORIGNÉ EAUX VIVES

Manoir de Tizé

35235 THORIGNE-FOUILLARD

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le samedi 4 Février 2023 à 19H,
salle René Cassin,
Allée des Platanes
à THORIGNÉ-FOUILLARD

Ordre du jour :

- rapport d'activité saison 2022
- bilan financier 2022
- budget 2023
- cotisations 2023
- Investissements
- changement de Trésorier
- questions diverses

Le comité directeur,

Article 6 des statuts : "est électeur à l'assemblée générale tout membre actif ou d'honneur, adhérent depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations, et âgé de plus de 16 ans au jour du vote. Le vote par procuration ou par correspondance est admis. Chaque membre dispose d'une voix".

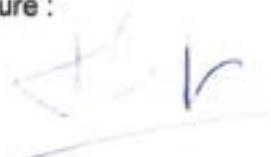
POUVOIR

Je soussigné : HUCHET Thérèse-Anne
membre de THORIGNÉ EAUX VIVES et demeurant à : Bettan
donne pouvoir à : Bernadette DucouRET

pour me représenter lors de l'assemblée générale du 4 Février 2023. Pour cela, prendre connaissance de tous documents et renseignements, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes discussions, émettre tous votes, signer toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à : Thorigné

le : 25-1-2023 signature :



TEV - THORIGNÉ EAUX VIVES

Manoir de Tizé

35235 THORIGNE-FOUILLARD

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le samedi 4 Février 2023 à 19H,
salle René Cassin,
Allée des Platanes
à THORIGNÉ-FOUILLARD

Ordre du jour :

- rapport d'activité saison 2022
- bilan financier 2022
- budget 2023
- cotisations 2023
- Investissements
- changement de Trésorier
- questions diverses

Le comité directeur,

Article 6 des statuts : "est électeur à l'assemblée générale tout membre actif ou d'honneur, adhérent depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations, et âgé de plus de 16 ans au jour du vote. Le vote par procuration ou par correspondance est admis. Chaque membre dispose d'une voix".

POUVOIR

Je soussigné : *Marie-Hélène Fulrec*
membre de THORIGNÉ EAUX VIVES et demeurant à : *Thorigné*
donne pouvoir à : *Bernadette Ducouret*

pour me représenter lors de l'assemblée générale du 4 Février 2023. Pour cela, prendre connaissance de tous documents et renseignements, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes discussions, émettre tous votes, signer toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à : *Thorigné*

le : *17.1.23*

signature :



CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le samedi 4 Février 2023 à 19H,
salle René Cassin,
Allée des Platanes
à THORIGNÉ-FOUILLARD

Ordre du jour :

- rapport d'activité saison 2022
- bilan financier 2022
- budget 2023
- cotisations 2023
- Investissements
- changement de Trésorier
- questions diverses

Le comité directeur,

Article 6 des statuts : "est électeur à l'assemblée générale tout membre actif ou d'honneur, adhérent depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations, et âgé de plus de 16 ans au jour du vote. Le vote par procuration ou par correspondance est admis. Chaque membre dispose d'une voix".

POUVOIR

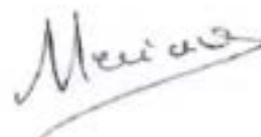
Je soussigné : Cristelle Mériadec
membre de THORIGNÉ EAUX VIVES et demeurant à : Larmor Plage
donne pouvoir à : Bernadette Ducouret

pour me représenter lors de l'assemblée générale du 4 Février 2023. Pour cela, prendre connaissance de tous documents et renseignements, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes discussions, émettre tous votes, signer toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à : Larmor Plage

le : 12/01/2023

signature :



TEV - THORIGNÉ EAUX VIVES

Manoir de Tizé

35235 THORIGNE-FOUILLARD

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le samedi 4 Février 2023 à 19H,
salle René Cassin,
Allée des Platanes
à THORIGNÉ-FOUILLARD

Ordre du jour :

- rapport d'activité saison 2022
- bilan financier 2022
- budget 2023
- cotisations 2023
- Investissements
- changement de Trésorier
- questions diverses

Le comité directeur,

Article 6 des statuts : "est électeur à l'assemblée générale tout membre actif ou d'honneur, adhérent depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations, et âgé de plus de 16 ans au jour du vote. Le vote par procuration ou par correspondance est admis. Chaque membre dispose d'une voix".

-----X-----
POUVOIR

Je soussigné : Luc Bouillard
membre de THORIGNÉ EAUX VIVES et demeurant à :
donne pouvoir à : Emmanuel Joannin

pour me représenter lors de l'assemblée générale du 4 Février 2023. Pour cela, prendre connaissance de tous documents et renseignements, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes discussions, émettre tous votes, signer toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à : Thorigné-Fouillard

le : 27/01/2023

signature : 

TEV - THORIGNÉ EAUX VIVES
Manoir de Tizé
35235 THORIGNE-FOUILLARD

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le samedi 4 Février 2023 à 19H,
salle René Cassin,
Allée des Platanes
à THORIGNÉ-FOUILLARD

Ordre du jour :

- rapport d'activité saison 2022
- bilan financier 2022
- budget 2023
- cotisations 2023
- Investissements
- changement de Trésorier
- questions diverses

Le comité directeur,

Article 6 des statuts : "est électeur à l'assemblée générale tout membre actif ou d'honneur, adhérent depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations, et âgé de plus de 16 ans au jour du vote. Le vote par procuration ou par correspondance est admis. Chaque membre dispose d'une voix".

POUVOIR

Je soussigné : LE CRH Noël
membre de THORIGNÉ EAUX VIVES et demeurant à :

donne pouvoir à : Benoit-Rolland Jacob.

pour me représenter lors de l'assemblée générale du 4 Février 2023. Pour cela, prendre connaissance de tous documents et renseignements, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes discussions, émettre tous votes, signer toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à : Thorigné-FD

le : 31/01/2023

signature :



TEV - THORIGNÉ EAUX VIVES

Manoir de Tizé

35235 THORIGNE-FOUILLARD

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le samedi 4 Février 2023 à 19H,
salle René Cassin,
Allée des Platanes
à THORIGNÉ-FOUILLARD

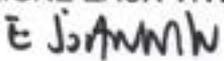
Ordre du jour :

- rapport d'activité saison 2022
- bilan financier 2022
- budget 2023
- cotisations 2023
- Investissements
- changement de Trésorier
- questions diverses

Le comité directeur,

Article 6 des statuts : "est électeur à l'assemblée générale tout membre actif ou d'honneur, adhérent depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations, et âgé de plus de 16 ans au jour du vote. Le vote par procuration ou par correspondance est admis. Chaque membre dispose d'une voix".

POUVOIR

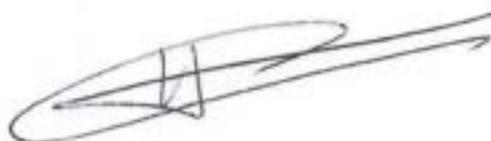
Je soussigné : Henri COUDRAY
membre de THORIGNÉ EAUX VIVES et demeurant à : 8 rue de Rennes à Melesse
donne pouvoir à : 

pour me représenter lors de l'assemblée générale du 4 Février 2023. Pour cela, prendre connaissance de tous documents et renseignements, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes discussions, émettre tous votes, signer toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à : Melesse

le : 28/01/2023

signature :



TEV - THORIGNÉ EAUX VIVES
Mancir de Tizé
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le samedi 4 Février 2023 à 19H,
salle René Cassin,
Allée des Platanes
à THORIGNÉ-FOUILLARD

Ordre du jour :

- rapport d'activité saison 2022
- bilan financier 2022
- budget 2023
- cotisations 2023
- Investissements
- changement de Trésorier
- questions diverses

Le comité directeur,

Article 6 des statuts : "est électeur à l'assemblée générale tout membre actif ou d'honneur, adhérent depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations, et âgé de plus de 16 ans au jour du vote. Le vote par procuration ou par correspondance est admis. Chaque membre dispose d'une voix".

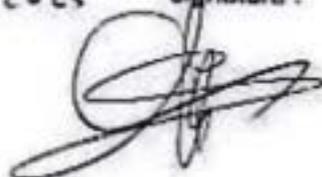
-----X-----
POUVOIR

Je soussigné : HUET Claude
membre de THORIGNÉ EAUX VIVES et demeurant à :
donne pouvoir à : PARISOT Françoise

pour me représenter lors de l'assemblée générale du 4 Février 2023. Pour cela, prendre connaissance de tous documents et renseignements, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes discussions, émettre tous votes, signer toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à : RENNES

le : 1/1/2023 signature :



CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le samedi 4 Février 2023 à 19H,
salle René Cassin,
Allée des Platanes
à THORIGNÉ-FOUILLARD

Ordre du jour :

- rapport d'activité saison 2022
- bilan financier 2022
- budget 2023
- cotisations 2023
- Investissements
- changement de Trésorier
- questions diverses

Le comité directeur,

Article 6 des statuts : "est électeur à l'assemblée générale tout membre actif ou d'honneur, adhérent depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations, et âgé de plus de 16 ans au jour du vote. Le vote par procuration ou par correspondance est admis. Chaque membre dispose d'une voix".

-----X-----
POUVOIR

Je soussigné :

Daniel MELSCOËT
membre de THORIGNÉ EAUX VIVES et demeurant à : *11 rue de SETHUAC RENNES*
donne pouvoir à : *François PARIGOT*

pour me représenter lors de l'assemblée générale du 4 Février 2023. Pour cela, prendre connaissance de tous documents et renseignements, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes discussions, émettre tous votes, signer toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à :

Rennes

le : *20/01/23* signature :



Je soussigné, Mathieu CHOMARD,
donne à Norbert EBENGA ZULA
pouvoir de me représenter lors
de l'Assemblée Générale de TEV
du 5/02/2023.

Bon pour pouvoir, Mathieu Chomard

POUVOIR

Je soussigné : Thérèse-Anne HUCHET
membre de THORIGNÉ EAUX VIVES et demeurant à : 4-la Foye 35830-BETTON
donne pouvoir à : Bernadette Ducauret

pour me représenter lors de l'assemblée générale du 4 Février 2023. Pour cela, prendre connaissance de tous documents et renseignements, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes discussions, émettre tous votes, signer toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à : Bettan

le : 11-01-2023 signature :

Jh